



Bulletin à destination des agriculteurs du Puy-de-Dôme, rédigé à partir du Bulletin de Santé du Végétal Cultures et des observations réalisées par les Conseillers de la Chambre d'agriculture sur les parcelles d'essais ou lors des tournées de terrain.

Au sommaire

N°20 – 07 juillet 2023

Maïs.....	1
La floraison est en cours.....	1
Gestion de la pyrale	1
La protection doit être en place.....	1
Colza	2
Comment choisir sa variété de colza ?	2
Jachère	3
Date de broyage	3

Maïs

La floraison est en cours.

Les panicules sont maintenant bien visible dans de nombreuses parcelles, la floraison est en cours.

Le vol de pyrale a démarré en Limagne 3 semaines, les captures sont plus importantes cette semaine, voir BSV de la semaine.

Gestion de la pyrale

La protection doit être en place



Comment choisir sa variété de colza ?

Les semis 2023 – 2024 approchent, la date de semis recommandée aujourd’hui pour un colza robuste débute le 10 août, soit dans 1 mois.

- Dans une région où les aléas climatiques se succèdent, répartissez les risques en choisissant plusieurs variétés qui assurent des performances régulières.

- Privilégier les variétés **TPS phoma**.

- La **vigueur au départ** est un nouveau critère qui est également intéressant à retenir puisqu’il traduit la capacité de la variété à atteindre le stade 3 feuilles plus ou moins rapidement. L’atteinte rapide de ce dernier est primordial dans notre région où les dégâts d’altises adultes sont très fréquemment préjudiciables.

- Aujourd’hui, la dynamique de croissance prime sur l’élongation automnale. Veillez tout de même à limiter le risque élongation en maîtrisant principalement la densité de semis.

- En cas de présence régulière de pucerons verts à l’automne, une variété à résistance partielle au **TuYV** sera un plus et pourra permettre l’économie d’un insecticide.

Précautions agronomiques à prendre en compte pour certaines variétés :

- Pour les variétés à **sensibilité à l’élongation élevée (« E »)** ou les **plus sensibles à la verse (« AS/S »)**, attention aux situations réunissant un ou plusieurs facteurs aggravants suivants : forte disponibilité en azote, fortes densités, semis très précoces.

- Pour les variétés **peu sensibles au phoma (« PS »)**, attention aux secteurs à risque phoma élevé réunissant plusieurs facteurs aggravants suivants : retour fréquent dans la rotation, secteurs à surfaces importantes de colza, historique phoma. (source : terres inovia)

L’outil [myvar](https://www.myvar.fr/) <https://www.myvar.fr/> de terres inovia propose des recommandations en fonction de votre sélection



Recommandations Auvergne-Rhône-Alpes (page 1/2)

(par ordre alphabétique, mise à jour le 25/05/2023)

VARIETES	Rendement			Année inscription	Sensibilité				Vigueur		TuYV (1)	Précocités		
	Productivité (2)	Régularité (3)	NB années		Phoma	Cylindro.	Elongation	Verse	Départ	Automne		reprise	floraison	maturité
AMBASSADOR	■■■	■■■	4	2019	TPS	PS/TPS*	M	TPS	8,5	9	oui	I	1/2 T	1/2 P
FELICIANO KWS	■■■■	■■■■	6	2018	TPS	PS	E	TPS	7	6,5	oui	P	1/2 P	1/2 P
HELYPSE	■■■■	■■■	4	2020	TPS	PS	M	PS	7	7,5	-	I	1/2 T	1/2 T
KWS ARIANOS	■■■■	■■■■	3	2021	PS	PS	M	TPS	9	9	oui	P	1/2 P	1/2 P
KWS GRANOS	■■■	■■■■	4	2020	TPS	PS	M	TPS	6,5	6	-	I	1/2 P	1/2P-1/2T*
LG AUSTIN	■■■■	■■■■	4	2020	PS/TPS*	TPS	M	AS/PS	6,5	7	oui	I	1/2 P	1/2 P
Variétés recommandées avec précautions agronomiques														
ADDITION	■■■	■■■■	4	2018	PS	PS	E	TPS	7	7	oui	I	1/2 T	1/2 T
ALLESANDRO KWS	■■■■	■■■■	3	2018	PS	AS	E	TPS	4	-	oui	I	1/2 P	1/2 T
AMPLITUDE	■■■■	■■■■	5	2018	TPS	PS	E	PS	6	6	oui	I	1/2 P	1/2 P
CADRAN	■■■■	■■■	4	2018	TPS	AS	E	TPS	4	7	oui	P	P	1/2 P
DK EXLEVEL	■■■	■■■	4	2019	PS	PS	F	AS/PS	5	5	-	I	1/2 P	1/2 P
ES CAPELLO	■■■	■■■■	6	2018	TPS	PS	M	PS*	6	6	-	I	T	1/2 P
HOSTINE	■■■	■■■	4	2020	PS/TPS*	AS/PS*	E	TPS	6,5	6,5	oui	P	1/2 P	1/2 P
KWS DINGOS	■■■	■■■	3	2021	PS	PS	M/E*	TPS	8	7	oui	P	P	1/2 P
LG AUCKLAND	■■■	■■■■	3	2020	PS	TPS	E	PS	-	-	oui	I	1/2 P	1/2P-1/2T*
LG AVIRON	■■■■	■■■■	5	2019	TPS	TPS	M	AS	7,5	7	oui	I	1/2 P	1/2 P
RGT PARADIZZE	■■■	■■■	3	2021	PS/TPS*	PS*	M	PS	8	8	oui	I	1/2 P	1/2P-1/2T*
RGT OZZONE	■■■	■■■	3	2021	PS/TPS*	PS	M	TPS	7	8	oui	I	1/2 T	1/2 T

Légende : TPS : Très Peu Sensible ; PS : Peu Sensible ; AS : Assez Sensible ; S : Sensible ; * : à confirmer ; (1) Résistance partielle au virus de la jaunisse du navet (TuYV) ; F : faible, E : élevée ; M : moyenne ; P : Précoce ; T : Tardif ; I : Intermédiaire ; (2) : indice de rendement par rapport à la moyenne de l’essai ■■■■■ (>=105) - ■■■■■ (102-104) - ■■■ (100-102) - ■■ (95-102) - ■ (<95) ; (3) % essais avec rendement supérieur à la moyenne : ■■■■■ (>=75%) - ■■■■ (60-74%) - ■■■ (50-60%) - ■■ (30-50%) - ■ (<30%) ; - : non évaluée

Jachère

Date de broyage

La période d'interdiction de broyage des jachères va du 1^{er} juin au 10 juillet

Les bandes tampons et les bordures de champ ne sont pas concernées, ni les jachères en dérogation Ukraine qui peuvent être récoltées.

Equipe agronomie

Rédacteurs du bulletin : M. Laugier, F. Moigny, Y. Ginestière

04 73 44 45 95

agrocultures@puy-de-dome.chambagri.fr

Chambre d'agriculture du Puy-de-Dôme

11 allée Pierre de Fermat - BP 7007 - 63171 AUBIÈRE

www.puydedome.chambre-agriculture.fr



UN CONSEIL
PHYTOPHARMACEUTIQUE
NEUTRE ET OBJECTIF !
AGRÉÉ PAR LE MINISTÈRE
EN CHARGE DE
L'AGRICULTURE,
SOUS LE NUMÉRO
IF01762

Avec
la contribution
financière du compte
d'affectation spéciale
développement
agricole et rural
CASDAR

**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*